

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 MAI 2010**

**Délibération**  
n° 2010.05.101

Reconstitution de  
l'offre ORU :  
participation à l'OPH  
de l'Angoumois pour  
la réalisation de  
quatre logements  
locatifs publics - 36  
rue Louis Pergaud sur  
la commune  
d'Angoulême

**LE VINGT SEPT MAI DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mai 2010**

**Secrétaire de séance** : Françoise LAMANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Guy ETIENNE à André LAMY, Janine GUINANDIE à Philippe LAVAUD, Maurice HARDY à Patrick BOUTON, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Cyrille NICOLAS à Nadine GUILLET, Alain PIAUD à Henri GARCIA

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine PEREZ par Redwan LOUHMAI, Frédéric SARDIN par Anissa ACHARKI

**Excusé(s)** :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT
-------------------------------------

Rapporteur : <b>Monsieur BESSE</b>
------------------------------------

<b>RECONSTITUTION DE L'OFFRE ORU : PARTICIPATION A L'OPH DE L'ANGOUMOIS POUR LA REALISATION DE QUATRE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS - 36 RUE LOUIS PERGAUD SUR LA COMMUNE D'ANGOULEME</b>
--

Le GrandAngoulême intervient en faveur de la production des logements locatifs publics sur son territoire notamment des logements de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLA-I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Le règlement de participation du GrandAngoulême, adopté par délibération n° 31 du 2 février 2006 modifiée, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLA-I produit, répartis en 70 % à l'acquéreur du foncier ou du bâti existant pour l'acquisition - viabilisation, et 30 % au maître d'ouvrage (opérateur HLM ou commune) pour la réalisation proprement dite des logements.

L'office public de l'habitat de l'Angoumois sollicite le GrandAngoulême pour participer financièrement à la réalisation de quatre logements locatifs publics PLUS, 36 rue Louis Pergaud à Angoulême.

S'agissant d'acquisition-amélioration, il est proposé d'attribuer 100 % de la participation à l'OPH de l'Angoumois, soit 4 000 € x 4 PLUS = 16 000 €.

Cette production de logements sera comptabilisée au titre de la reconstitution de l'offre ORU.

Considérant que cette opération est conforme aux objectifs du Programme Local de l'Habitat,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 28 avril 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une participation de 16 000 € à l'office public de l'habitat de l'Angoumois pour la réalisation de 4 logements PLUS, 36 rue Louis Pergaud à Angoulême.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention.

**D'INSCRIRE** la dépense au budget principal – article 20417 sous-fonction 70 - AP n° 6, opération 2007-03.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
------------------------------	--

<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
---	---------------------

<b>02 juin 2010</b>	<b>03 juin 2010</b>
---------------------	---------------------